

CHANCELLERIE MUNICIPALE  
CONSEIL MUNICIPAL

Direction de la santé publique  
et de la prévoyance sociale  
Direction  
Rathausgasse 1  
Case postale  
3000 Berne 8

NREF  
CM / HG

DATE  
Tramelan, le 4 octobre 2018

## RESTRUCTURATION DU DOMAINE DE L'ASILE ET DES RÉFUGIÉS, PROJET NA-BE

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le canton de Berne s'apprête à restructurer le domaine de l'asile et des réfugiés. L'attribution des mandats s'effectuera dans le cadre d'un appel d'offres selon les règles de l'OMC, prévu pour le quatrième trimestre 2018.

Par la présente, nous souhaitons porter à votre connaissance que nous soutenons pleinement le travail effectué par l'organisation ABR Asile Bienne et Région qui participera à l'appel d'offres le moment venu.

ABR est un partenaire fiable de la Municipalité avec qui la collaboration est fructueuse et sérieuse. Nous en voulons pour preuve l'expérience très positive que nous avons vécue dans notre localité dans le cadre de l'accueil à Tramelan de réfugiés supplémentaires lors de la crise migratoire de 2015.

Nous soulignons l'ancrage de longue date d'ABR dans le Jura bernois, à Bienne et dans le Seeland. ABR peut faire valoir plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'asile. Les autorités de notre localité qui abrite un Centre d'accueil pour réfugiés ne peuvent que vous recommander d'attribuer le mandat à ABR.

Nous restons à votre disposition, M. le Conseiller d'Etat, au besoin. Dans l'intervalle, nous vous présentons nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil municipal

Le Président : Le Chancelier :

   
Philippe Augsburger Hervé Gullotti

Copie : ABR, Rue de la Gare 48, 2501 Bienne

CHANCELLERIE MUNICIPALE  
CONSEIL MUNICIPAL  
HÔTEL DE VILLE, GRAND-RUE 106, CH - 2720 TRAMELAN

T: 032 / 486 99 99, F: 032 / 486 99 80  
E: CHANCELLERIE@TRAMELAN.CH  
CCP 25-945-9 (RECETTE MUNICIPALE)